
Aifour Mohamed Cherif / siafa atmane

01/02/03/04

UE Fondamentale

Module. Linguistique troisième année licence LMD

Volume horaire :3H

Mode d'évaluation : 50% continue / 50% examen

TD

Progression 50 %

LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

La grammaire antique : elle naît dans la Grèce classique au 5^{ème} siècle avant Jésus Christ. **Platon** (429-347 av.j.c.) distingue les catégories du *nom* et du *verbe* : constituants fondamentaux de la proposition. Débat sur la relation entre signification et forme d'un mot (étymologie et origine du mot).

Aristote (384-322 av. J.-C.) ajoute la catégorie de la *conjonction* : mot édifiant la proposition ; il définit le *verbe* par opposition au *nom* ayant l'idée de *temps*.

Les grammairiens stoïciens et alexandrins :

Les stoïciens : (anomalistes) philosophes antiques se préoccupent du langage, distinguent le nom propre du nom commun, le verbe, la conjonction, l'article, la voix...

Les alexandrins : (analogistes) (3^{ème} et 2^{ème} siècle av. J.C) ont composé des manuels, défendant la langue littéraire : étude philologique.

Denys de Thrace (170-90 av. J.C) auteur de la 1^{ère} grammaire occidentale systématique : *catégories des prépositions, pronom, participe, adverbe, article...*

La grammaire latine : les latins ont transmis les travaux des Grecs (les structures du latin et du grec proches).

Varron (1er siècle av. J.C.) auteur de *lingua latina*.

Donat (400) et **Priscien** (500) sont auteurs de manuels d'enseignement du latin classique.

La grammaire médiévale : prédominance du latin sur la vie culturelle : affinement de la grammaire latine.

Alexandre Villedieu (1200) a fait un résumé versifié (pédagogique).

Les philosophes modistes = modes de signification débouchent sur : *la grammaire est la même dans toutes les langues, il y a seulement différentes altérations.*

La grammaire humaniste : la renaissance : étude du grec et du latin classique ; étude des langues vernaculaires (locales) ; étude du français ayant une organisation propre conforme au latin.

H.Estienne (traité de la conformité du français avec le grec) 1569.

- l'apparition de l'imprimerie favorise un mouvement philologique (textes antiques).
- en 1539, le français devient officiellement langue de l'administration.
- En 1530, apparition des premières grammaires françaises (John Palsgrave, éclaircissement de la langue française)
- **Maigret**, traité de la grammaire française.
- Intérêt sur la variété, multiplicité des formes, usages de la langue.
- Dictionnaires polyglottes grâce au développement des voyages, échanges commerciaux, exploration, évangélisation.

La grammaire classique : à partir du 17^{ème} siècle : codification du « *bon usage* », « *bel esthétique* » : respect strict de la grammaire.

Vaugelas publie en 1647 « *remarques sur la grammaire française* », normalisant le « *bel usage* » de la Cour.

Port-Royal, plus pertinent plus rigoureux « *la faute de français* » : bien parler c'est le code d'une élite sociale : écrivains sélectionnés pour leur « classicisme ». importance et influence sur l'enseignement du français.

Fondation de l'académie française par **Richelieu** en 1635, événement important : fixation du « *bon usage* ».

Grammaire de Port-Royal (1660) par **A.Arnault et Lancelot** : grammaire mentaliste (logique), règles grammaticales permettent d'exprimer la pensée ; la pensée cartésienne, analyse logique : **Beauzée** (encyclopédie) : analyse logique et pensée.

Comparatisme et linguistique historique

Début du 19^{ème} siècle : mutation dans la réflexion grammaticale : l'organisme grammatical est soumis à l'histoire.

Le comparatisme :

En 1786, W.Jones a remarqué que le Sanskrit avait des ressemblances avec l'italien, le celtique, le persan... et donc sont de même origine.

Schlegel, 1908, a écrit un livre sur la langue et la sagesse des indiens.

F. Bopp et R.Rask fondent la méthode comparatiste.

F.Bopp (1791-1867) publia un mémoire sur « le système des conjugaisons du Sanskrit comparé à celui du grec, du latin, du persan et du germanique : communauté d'origine de ces langues c'est l'**indo-européen**.

R.Rask (1787-1832) établit les affinités entre islandais, langues scandinaves, grec, latin...il a constaté une ressemblance entre les langues.

Romantisme et model biologique

Prise de conscience de l'historicité et l'exaltation corrélative, éveil des nationalisme, passés nationaux : intérêt aux littératures populaires, ce qui a conduit à un travail philologique sur les contes, les légendes les épopées...

L'étude du langage entraîne une étude scientifique : un organisme en évolution : la langue naît, se corrompt, meurt.

1)W.Von Humboldt (1767-1835) considère la langue comme « une forme dynamique qui façonne la pensée ».

2) Schleicher (1821-187) considère la langue comme « un organisme biologique, un être de la nature. En 1865, il publia « la théorie darwinienne et la science du langage ».

La fin du 19^{ème} siècle

Entre 1850 et 1875, la phonétique est devenue une science expérimentale (Helmholtz, Rousselot) : grammaire comparée, caractérisation des lois phonétiques. Un grand intérêt a été accordé aux langues romanes : issues du latin : étude en détail le passage du latin au français, à l'espagnol, à l'italien... Plus d'intérêt de plus en plus aux dialectes régionaux. Développement de la dialectologie, liée à l'impulsion de l'idéologie romantique, aux progrès de la linguistique et de la phonétique.

J.Gilliéron (chercheur français) fonda en 186 la « Revue des patois gallo-roman », publia entre 1902-1910 un « Atlas linguistique à Leipzig : linguistique historique . « La seule étude scientifique du langage est la méthode historique ».

Réaction contre la reconstruction de l'indo-européen « Le comparatisme doit détourner son regard de l'archi-langue et le tourner vers le présent », importance accordée à la psychologie.

Dans la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle, G. Paris a étudié les origines de la langue française : l'ancien français.

M.Bréal (1832-1915), réconciliation entre linguistique générale et grammaire comparée : créateur de la « sémantique ».

A.Meillet (1866-1936) a fait des études sur l'indo-européen, il insiste sur le caractère social de la langue.

LE FONCTIONNALISME:

Le fonctionnel : le point de vue fonctionnel dans une analyse linguistique consiste à décrire la structure d'une langue définie avant tout comme un instrument de communication. Dans ce cas, toutes les unités linguistiques et les relations qu'elles entretiennent sont analysées et décrites dans leur rôle (fonction) dans l'établissement de la communication.

Un monème fonctionnel c'est un monème qui a pour rôle de marquer la fonction syntaxique d'autres monèmes.

Exemple : elle part **en** voyage. Le monème **en** marque la fonction de l'unité « voyage » par rapport à l'unité « part »

Le fonctionnalisme :

L'insistance sur la fonction de communication du langage est à la base du point de vue fonctionnaliste et détermine la question fondamentale : A quoi tel élément sert-il du point de vue de la communication ? ou, Quelle est sa fonction ?

Dire que le langage est articulé, c'est dire qu'il peut être analysé en unités susceptibles de se combiner pour former des énoncés. C'est grâce à cette possibilité que quelques milliers d'unités seulement peuvent suffire pour rendre compte d'une variété infinie de situations, de faits, d'expériences.

Ces unités, Saussure les appelle « signes ». Pour Martinet, ce sont des « monèmes » : unités minimales de sens qui constituent la 1^{ère} articulation du langage. Cette 1^{ère} articulation du langage peut être analysée à son tour en unités minimales de sons « les phonèmes » : unités minimales de sons : c'est la 2^{ème} articulation du langage.

1^{ère} et 2^{ème} articulation du langage constituent : la double articulation du langage.

A chaque langue correspond une organisation particulière de la réalité. Cette formulation qui reprend la thèse de l'arbitraire amène les fonctionnalistes à refuser toute l'idée de l'universalité du langage.

Hormis le caractère doublement articulé et vocal des langues, selon cette conception de la langue, ce sont les choix que la langue rend possibles au sujet parlant. Ces choix portent sur des éléments discrets. Il faut choisir entre un élément et un autre, comme entre un phonème et un autre.

Pour Martinet, un phénomène comme l'intonation s'intègre mal à la double articulation ; Martinet le considère comme marginal en tant qu'il échappe à la double articulation du langage.

Le monème est l'unité significative de 1^{ère} articulation qui comporte un contenu sémantique et une expression phonique.

Chez Saussure, ce monème serait l'équivalent de **mot** en grammaire traditionnelle.

Exemple : (n u k u r i o b o k u) : (phonèmes, = sons) 2^{ème} articulation

Nous courions beaucoup (5 monèmes = mots) 1^{ère} articulation

1 2 3 4 5

Le fonctionnalisme

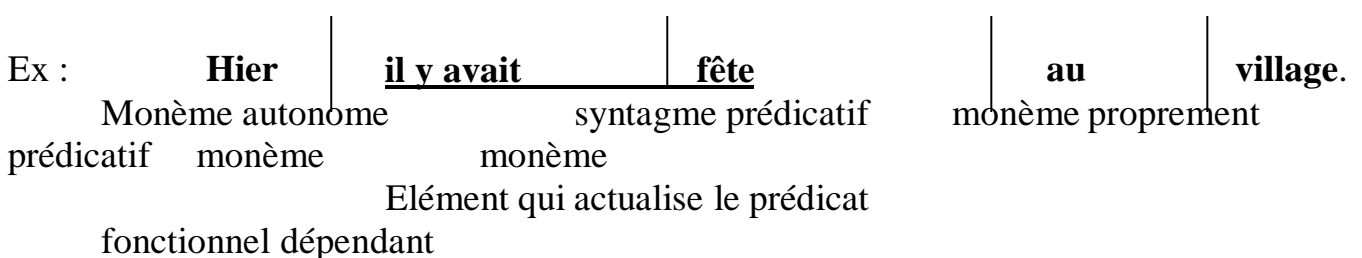
Suivant le comportement fonctionnel des monèmes dans un contexte donné, Martinet propose une classification des monèmes en :

- 1- **monèmes autonomes** : ce sont les monèmes qui comportent en eux-mêmes l'indication de leur fonction. Ex : **Hier**, dans la phrase : Hier, il y avait fête au village, est un monème autonome : il est déplaçable et ne dépend d'aucun autre monème.
- 2- **Monèmes fonctionnels** : ils servent à indiquer la fonction d'un autre monème. Ex : **à**, dans la phrase (je vais **à** la plage) il a une fonction d'indiquer la direction.
- 3- **Monèmes dépendants** : ils dépendent de leur rapport avec le reste de l'énoncé, soit un monème fonctionnel, soit de leur position relativement aux autres éléments de cet énoncé (l'ensemble des monèmes constitue un syntagme)

Le syntagme le plus important de la phrase, A.Martinet l'appelle : **syntagme prédicat**.

Martinet ne reprend pas exactement le schéma : sujet/prédicat, qui remonte à des raisonnements logiques ou philosophiques. Sa

représentation du prédicat est celle d'un élément dont la présence est nécessaire dans tout énoncé. Chez Martinet, on a le noyau indispensable : le syntagme prédictif, dans celui-ci nous distinguerons le monème proprement prédictif et l'élément qui va l'actualiser.



EXERCICE/ Relevez les différents monèmes et leur fonction selon Martinet

Demain, il y aura l'examen de sélection dans l'amphithéâtre.

Demain : monème autonome

Il y aura l'examen de sélection : syntagme prédictif

Il y aura : élément qui actualise le prédicat

L'examen : monème proprement prédicat

De : monème fonctionnel

Sélection : monème dépendant

Dans : monème fonctionnel

L'amphithéâtre : monème dépendant

LA GRAMMAIRE DE PORT ROYAL

Les études de la langue française se sont développées au 16^{ème} siècle : ce sont des ouvrages à objectifs pédagogiques. Les grammairiens se sont efforcés de simplifier les règles de la langue. Le souci de **réglementer la langue** est ressenti aussi bien sur le plan politique que rhétorique.

Malherbe se forcera de mettre de la **discipline** dans la langue française en l'épurant de tout néologisme, d'archaïsme, et de provincialisme (régional). On retrouvera le même souci chez **Richelieu** quand il **fonde l'Académie française en 1635**.

La principale fonction de l'Académie française sera de travailler avec tout le soin possible à **donner des règles** à la langue française, à **la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences**.

Statut de l'Académie française :

L'art de bien parler devient à la mode en France. Les gens de la cour l'apprennent dans les livres de **Vaugelas** (*Remarques sur la langue française, 1640*), une langue **courtoise et agréable**.

Audin dans sa grammaire française ne fait qu'assimiler des remarques subtiles au lieu d'exposer les synthèses théoriques. Le but principal de tels ouvrages est d'accommoder une propriété modèle à la vieille machine latine basée sur le couple : *nom/verbe, sujet/prédicat en y insérant : prépositions, adverbes, articles, etc.*

On entrevoit l'impasse de la grammaire formelle de la Renaissance. Elle avait prouvé que les constructions linguistiques latines avaient des causes, c'est à dire elle était logique, donc naturelle. Les langues modernes n'avaient qu'à suivre les causes. La réflexion sur le langage se trouve aussi bloquée, il fallait établir des schémas logiques : la sortie de l'impasse est proposée par la grammaire de Port-Royal en 1660 : grammaire **formelle : précision : concision**.

La grammaire de Port-Royal ne se distingue pas de celles qui l'on précédée ; c'est la grammaire formelle de la connaissance sans doute par sa clarté et sa concision. En effet, on y trouve les mêmes correspondances entre les cas latins et les constructions de la grammaire française. Dans cette grammaire, deux innovations méthodologiques fondamentales renouvellent complètement la vision de la langue proposée :

- 1- ils introduisent la théorie du signe linguistique que les humanistes avaient oublié : la langue est, en effet un système de signes comme l'avait montré Saussure ; aucun rapport signifiant/signifié.
- 2- Au moyen âge, les mots et les expressions linguistiques revêtaient des idées qui revenaient aux objets, la relation logique des choses ou naturelle révèle la vérité des choses ; elle se joue au niveau des idées logiques. La grammaire traitera d'un objet (langue) qui n'est que le signe de cette dimension logique ou naturelle, ainsi, elle dépendra de la logique.

SYNCHRONIE /DIACHRONIE

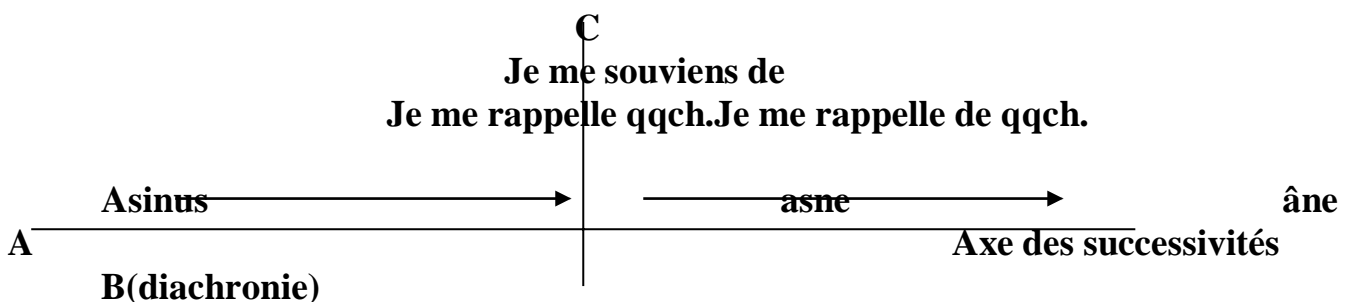
Une langue peut s'étudier sur deux perspectives totalement différentes :

1- la perspective diachronique : il s'agit d'étudier **l'évolution** de la langue à travers le temps, de **décrire** son histoire. EX : la linguistique diachronique peut étudier comment le français s'est formé à partir du latin, puis a franchi différentes étapes : ancien français, français moyen, français classique, français moderne, pour arriver au français contemporain.

2- **La perspective synchronique** : il s'agit là d'étudier **l'état** d'une langue, c'est à dire, les rapports entre les différents termes de son système à une époque donnée. La linguistique synchronique étudie un état de la langue à une époque donnée. On travaille alors sur un ensemble d'énoncés oraux ou écrits contemporains entre eux.

On peut dire qu'une langue s'étudie soit selon l'axe des **successivités** qui est la **diachronie**, soit selon l'axe des **simultanéités**, qui est l'axe de la **synchronie**

On appelle ce type d'ensembles que l'on prend comme matière d'étude : **corpus**. Par exemple, les œuvres d'un poète précis. Ce travail se pratique à son tout sur deux axes : celui du **paradigme** et celui du **syntagme**.



Axe des simultanéités

D (synchronie)

LE STRUCTURALISME

La structure : la linguistique est une structure abstraite qui ne retient les faits linguistiques que le réseau de relation distinctif entre les éléments qui permettent à la langue de remplir sa fonction essentielle qui est la fonction de communication.

Bien qu'elle soit une abstraction, la structure linguistique n'est pas une création de l'esprit; elle se dégage de la langue à l'intérieur de la structure. Les relations doivent être telles que chaque élément retenu ne peut être soutenu que par sa relation avec les autres éléments. Il y a une structure dans la mesure où la différence entre les unités qui opposent celles-ci entre elles en manifestant leur valeur distincte si les structures de la société ou celles du comportement du locuteur ont une influence sur la langue. Elles restent accessoires à la fonction de communication.

Définir le langage comme une structure en général nous oblige à tenir compte de tous les types de structures qui peuvent y participer. Selon Helmslev, une entité autonome de

dépendance interne seule la notion de structure fondée sur le critère fonctionnel de la communication englobe les critères de Helmslev, autonomie et dépendance. Le structuralisme est fondé sur un postulat qui, aujourd'hui largement accepté dans les sciences humaines et selon lequel : " Toute objectivation de l'expérience se fait par l'élaboration d'une structure". Les débuts du structuralisme linguistique sont à trouver aux Etats-Unis : Sapir, Bloomfield. En Europe, chez Saussure et un Russe : Troubezkoy. Le premier, dans son cours dit : "*Au lieu d'étudier l'Histoire des langues et les comparer entre elles, le linguiste doit étudier, envisager chaque langue en synchronie (présent) et la décrire comme système de relation entre unités. Ces unités étant identifiées non pas pour leur substance, leur réalité physique, mais exclusivement par rapport réciproque*". Ces principes qui posent clairement que la langue en tant que structure est l'objet premier de la linguistique allaient changer radicalement l'orientation de cette discipline; ces principes résident également à la découverte de la phonologie. (Réussite du Structuralisme).